

ARTHON



Arthon à l'heure américaine
OMSCA 20/06/2015

7 Place de la Mairie

36 330 ARTHON

Tél : 02 54 36 14 09

Email : arthon.mairie@wanadoo.fr

Page Facebook Mairie d'Arthon

Ouvert : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00

lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00

JUILLET 2015

Bulletin municipal N° 3



Edito du maire

Dans le contexte budgétaire très contraint que connaissent aujourd'hui toutes les communes, nous avons pu maîtriser nos dépenses de fonctionnement et préserver une capacité d'investissement suffisante. La fiscalité locale n'augmentera pas, les subventions aux associations ne baisseront pas, quant aux travaux et projets, ils feront l'objet d'un article dans le présent bulletin.

La construction de notre boulangerie est bien sûr le point fort de ce semestre 2015. L'adhésion des arthonnais à ce projet et l'accueil qu'ils ont réservé à «La Boul'Ange Koël» dès l'ouverture le 31 mars est pour tous une grande satisfaction.

Nos efforts porteront maintenant sur «L'épicerie du coin» où les travaux d'amélioration déjà engagés vont se poursuivre.

C'est pour moi l'occasion d'insister sur le rôle primordial de nos trois commerces qui apportent certes du service mais aussi de la vie, de l'animation et du lien social si précieux.

Un autre sujet d'actualité est celui de la mutualisation. Comme toutes les intercommunalités, Châteauroux Métropole a engagé une grande réflexion sur ce sujet. Il ne s'agit pas de mutualiser ou de déplacer notre personnel mais d'améliorer ou de créer des structures au service des administrés. On est toujours plus fort en regroupant nos forces et nos moyens et il nous faut apprendre à fonctionner autrement parfois.

Quant à la disparition des communes que nous prédissent certains, soyons rassurés, notre commune ne s'étiolle pas, elle fonctionne et progresse en s'adaptant aux évolutions normales de la société.

Enfin, un point qui nous est cher est celui de l'animation du village. Grâce au dynamisme du mouvement associatif (sportif, culturel, social, patriotique, événementiel...), une riche activité est proposée qui permet aux arthonnais de se retrouver. La réussite de la 4ème Fête du Village est la preuve que l'on a besoin de ces moments de distractions simples et ouverts. La rencontre, le dialogue, l'activité, le partage sont des moyens pour mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite de très belles vacances d'été.

Jacky DEVOLF

➤ Sommaire

- **PAGE 3**
INFOS SCOLAIRES
ET PERISCOLAIRES
- **PAGES 4 et 5**
INFOS MUNICIPALES
ET ACTUALITÉ
- **PAGES 6 et 7**
INFOS ASSOCIATIVES
- **PAGE 8**
INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :
Jacky DEVOLF

Impression :
Chagnon Imprimeur
36400 Montgivray

Infos scolaires & périscolaires

► Rythmes scolaires

La première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires est terminée et le bilan est plus que positif. En effet, plus de 93% des enfants scolarisés à l'école d'Arthon ont participé aux activités mises en place. Le Comité de Pilotage composé des différents acteurs (enseignants, parents d'élèves, personnel municipal, élus) s'est réuni pour faire évoluer leur organisation. Rappelons quelques bases de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : deux groupes d'enfants ont été constitués les « Oursons » pour les maternelles et CP et les « Ours » pour les plus grands. Les plus jeunes participent aux TAP le lundi et jeudi et ont, pour les maternelles, un temps de repas avancé. Quant aux plus grands, ils sont concernés par ces activités le

mardi et le vendredi.

Les propositions faites aux jeunes arthonnais ont été variées et ils ont pu tout aussi bien faire du badminton, de la pêche, de la danse, des émissions de radio avec Balistiq, des loisirs créatifs, de la cuisine, de l'éveil musical, du tir à l'arc, du cinéma, un parcours citoyen.

Pour l'an prochain, le programme est tout aussi riche et une nouveauté, l'aéromodélisme.

A noter : un fascicule récapitulatif des services périscolaires est à votre disposition à l'Accueil Périscolaire ou à la Mairie.

Contacts :

Accueil Périscolaire 02 54 08 40 62

Mail service.jeunesse@arthon.fr

Mairie 02 54 36 14 09



**CALENDRIER
SCOLAIRE**

2015-2016

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1^{er} septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

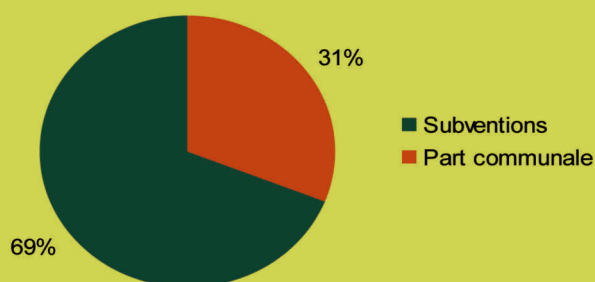
► La boulangerie

• L'inauguration



• Le Financement

Montant total des travaux :
307 215,62 € HT



Commune : 95 267,49 € HT

Etat (DETR) : 76 803,91 € HT

Région : 78 057,72 € HT

Conseil Général (FDAMACZR) : 34 100 € HT

Conseil Général (« Une commune, un logement ») : 9 653,52 € HT

Fonds de Concours CAC : 13 333 € HT

► Les Travaux

Réalisés par l'équipe technique au premier semestre

- Isolation de la salle informatique de l'école maternelle
- Aménagement de la buanderie de l'école changement des huisseries avec les récupérations du chantier de la poste
- Traitement et nettoyage au karcher d'une partie des bâtiments du groupe scolaire
- Fleurissement du lavoir, de la passerelle ,des massifs du bourg et des jardinières
- Installation de l'abri bus de Lavau
- Fauchage raisonné des bas côtés des voies et chemins communaux
- Interventions sur les différents bâtiments (Epicerie, Boulangerie et logements Scalis)

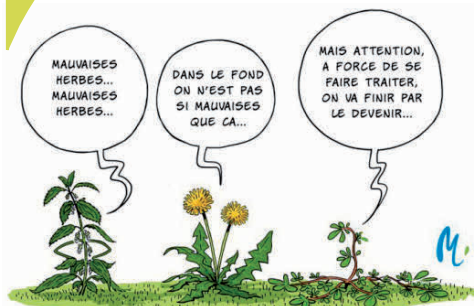
Réalisés par des entreprises extérieures

- Sol commerce et cuisine de l'épicerie (Entreprise Delavalle)
- Réfection complète de la salle de bain de l'épicerie (Entreprises Dolidier et Gautron)
- Changement de l'ensemble des néons du gymnase (Entreprise S.L.E.E)

Programmés pour le second semestre

- JUIN
 - Consolidation des piliers de la charpente du lavoir (Entreprise Gerbaud)
- JUILLET
 - Huisseries logement de l'épicerie (Entreprise Adam)
 - Terrasses de l'école maternelle (Entreprise SMAC)
 - Réfection éclairage de l'église (Entreprise S.L.E.E)
 - Chemin piétonnier de Lavau (Equipe technique de la commune)
- AOÛT
 - Réfections des voiries communales : les Margottons, les Audichons, le Bordat, les Rivières, les entrées de la Garenne et les Etangs (Entreprise Charbonnier)
- SEPTEMBRE
 - Mise aux normes des armoires de l'éclairage public avec installation d'horloges astronomiques programmables (Entreprise SPIE)
- OCTOBRE/NOVEMBRE
 - Première phase d'enrochement des berges de l'étang (Entreprise Cazorla)

► Environnement



Notre conseil est bien sûr sensible aux problèmes environnementaux notamment en matière de produits phytosanitaires.

Nous avons aujourd'hui divisé notre consommation de

produits désherbants par 2 mais nous restons perplexes quant aux moyens à mettre en oeuvre pour répondre aux normes prochainement imposées.

Le brûlage par la chaleur gaz ou eau bouillante ne donne pas satisfaction, d'autres solutions restent à trouver : une délégation d'élus et d'employés doit rendre visite à la commune de Rivarennes, très engagée et deuxième commune de l'Indre à atteindre l'objectif zéro pesticide.

Il reste à chacun d'entre nous de bien vouloir accepter de voir ce qu'on appelle "les mauvaises herbes" pousser le long de notre grillage ou notre mur de clôture.

Les employés ont été sensibilisés sur le fauchage raisonné des bas-côtés de la voirie et des chemins communaux, (plus de 50 kilomètres), ceci afin de protéger la faune et la flore de notre campagne. Nous nous sommes simplement alignés sur ce qui est fait par le Conseil Départemental.

D'autre part, pour diminuer la consommation d'électricité, dès septembre, nos armoires électriques seront mises aux normes et permettront de réguler l'allumage des réverbères suivant des horaires qui restent à définir par le conseil municipal. Il est également prévu de changer nos ampoules par des ampoules à led.

Dans cette optique, les néons du gymnase ont tous été remplacés et ceux de l'église le seront courant juillet.

► Vitesse excessive



La vitesse excessive sur notre commune fait également partie de nos préoccupations, préoccupations partagées par nombre d'habitants.

La limitation de la vitesse à cinquante

kilomètres à l'heure, dans le village et dans de nombreux hameaux n'est pas respectée.

Notre action est difficile au regard du problème posé; nous avons mis en service le radar pédagogique route de Velles qui sera ensuite déplacé à divers points de la commune pour inciter à plus de prudence.

Le problème de la sécurité de nos concitoyens est une priorité du conseil qui réfléchit à la possibilité d'installer des ralentisseurs supplémentaires.

► Investissement



Le Maire avec Antoine et Gabriel (2 jeunes arthonnais en stage d'école), Jean-Claude, Patrick, Julien (saisonnier) et Franck.

Suite aux problèmes rencontrés au cours de l'année 2014 le tracteur tondeuse, vieux d'une vingtaine d'années a été remplacé par du nouveau matériel ; le conseil municipal a décidé l'acquisition d'un tracteur tondeuse de marque Kubota plus performant et mieux équipé (prix : 16 560 € TTC).

Les quatre agents du service technique peuvent ainsi réaliser un travail de qualité sur les nombreux hectares d'espaces verts de notre commune.

► Incivilité

Pas de bruit avant l'heure, ni après !

Des horaires régulent tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité.



Un arrêté préfectoral précise les horaires autorisés :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Mais ces horaires ne vous autorisent pas à faire du taping diurne ! Respectons-nous et n'oublions pas que nous sommes toujours le voisin de nos voisins.

Pas de dépôts sauvages !

Régulièrement, il est constaté des dépôts sauvages d'ordures dans certains lieux de la commune et notamment près de la benne à verres. Faudra-t-il en arriver à la mise en place de caméras de surveillance ?

► Quatrième Fête du Village : Arthon à l'heure américaine

Depuis 4 ans, les bénévoles de l'OMSCA en partenariat avec la Municipalité animent le village avec différentes thématiques. Cette année, Arthon a vibré à l'heure américaine. Les festivités ont démarré dans l'église avec les chants de la chorale de «Musicarton» qui ont été suivis d'un défilé de voitures américaines de l'association 931 de Chavin sans qui la fête n'aurait pas été aussi réussie. Quelques enfants s'étaient déguisés pour l'occasion : super héros, héros de films, de dessins animés, cow-boys, indiens... et ont précédé le cortège des voitures en brandissant des drapeaux américains. Le groupe «Enjoy Gospel» a enchanté ses

spectateurs et les danseurs du «Country Passion 36» ont su faire partager leur talent à ceux qui le souhaitaient. La musique a continué avec la participation de «Jazzmania» et Carine Garcia. Le repas proposé cette année a rassemblé plus de 200 convives. Le traditionnel Feu de St Jean manquait un peu de vigueur mais l'envol de lanternes chinoises a su faire oublier ce léger déboire. La soirée n'aurait pas été complète sans l'animation de Cyril Joubert qui a su proposer des musiques au goût de tous. Une nouvelle idée pour 2016 est déjà dans les tuyaux, surprise !



► Vingtième édition de la Fête Nature Chasse - Foire aux chiens

La Fête de la chasse et de la nature d'Arthon est tout simplement devenue l'un des plus importants rendez-vous festifs du département au fil des ans. On y vient parfois de très loin.

Dimanche 9 août 2015, ce sera la vingtième dans ce superbe cadre qu'est le parc du château de Chandaire.

Les organisateurs offrent un programme varié à la hauteur de cet anniversaire : présence de plus de 1 000 chiens de meute, présentation de petite et grande Vénerie, Balltrap et nombreux stands.

Le programme est le suivant :

11h Messe de la St Hubert animée par Les Trompes du grand Breuil et L'Echo de la Brenne



14h30 Spectacle équestre par Frédéric Sanabra, présentation des meutes et équipages
20h Bal gratuit

22h30 Feux d'artifice
Repas champêtre midi et soir
Renseignements et Inscriptions
au 02 54 36 76 02

► Subventions 2015 aux associations locales

Le montant des subventions municipales attribuées aux associations a été maintenu. Certaines associations ont bénéficié, suite à leur demande, du Fonds d'Aménagement Rural Animation versé par le Conseil Général.

ASSOCIATIONS	Subvention municipale	FAR C.général
Association Sportive Arthonnaise (Foot) : ASA	3000	
Arthon Basket Club : ABC	900	
Arthon Volley	300	
Association des parents d'élèves (APEA)	150	
Come on Arthon Badminton	900	270
Gym Arthonic	750	270
Velles-Arthon-Luant (Foot) V.A.L. 36	1 600	
Familles Rurales	12 500	270
Musicarton	1 000	
Mini Nautic Arthon	300	220
Amicale Anciens Combattants	50	
Souvenir Français (Velles - Arthon - Mosnay)	50	
Comité Saint-Blaise	400	
Office Municipal Sports Culture Arthonnais : OMSCA	1 300	270
Archers Club Arthonnais	700	270

► Coordonnées des associations

NOM	PRESIDENT	TEL
ABA POUR YANN	VEDRENNE Fabienne	02 54 36 33 28
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	CHARLEMAGNE Henri et DURIS Claude	02 54 36 15 85
SOUVENIR FRANÇAIS	COLIN Denis	
ABC	TIGEON Gwénaëlle	02 18 02 61 67
VAL 36	FERRET Christophe	06 69 64 14 39
ARCHER CLUB ARTHONNAIS	ROUMET Françoise	02 54 36 70 30
ASA	TARNIER Philippe	02 54 36 60 46
COME ON ARTHON BADMINTON	BARDET David	02 54 36 72 23
GYM ARTHONIC	HAUSWALD Fabienne	02 54 36 29 11
ARTHON VOLLEY BALL	PIGET Jean-Marc	02 54 27 00 73
ARTHON RANDONNEE	MERCIER Claudine	02 54 36 10 82
OMSCA	SALLE Nadine	02 54 36 19 26
FAMILLES RURALES	COURTIOUX Christine	02 54 36 92 45
ARTHON AU FIL DES ANS	COLIN Patrice	02 54 36 76 30
BARBILLON ARTHONNAIS	DESAIX Jean-Louis	02 54 36 14 48
ASSOCIATION DE PECHE DU PLAN D'EAU DE MOULIN DE SAULT		
MUSICARTHON	DEFFONTAINES Laurent	06 72 51 75 85
SAINT BLAISE	PLANTUREUX Philippe	02 54 36 76 02
MINI NAUTIC 36	CRESCENT Michel	02 54 26 91 69
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES	JOUBERT Aude	02 18 02 63 15

► Halte-Garderie des Petits Pieds

N'hésitez pas à venir inscrire votre enfant, il reste encore quelques places à la rentrée. Contact : Lucie Malard - 02 54 36 69 17

► Manifestations du 2^{ème} semestre

► Dimanche 12 juillet

Feu d'Artifice musical

Pont du Creuzançais - Bal Populaire sur la Place de la Mairie - **OMSCA**

► Dimanche 9 août

20^{ème} Fête Nature - Chasse

Foire aux chiens - Parc du Château de Chandaire - **Comité de Saint Blaise**

► Dimanche 30 août

Vide grenier - Centre Bourg

ABA pour Yann

► Dimanche 13 septembre

100 km cyclotouristes d'ARTHON

Complexe Sportif

Arthon Randonnées

► Dimanche 27 septembre

Film pour tous, Goldfinger (J. Bond)

Accueil périscolaire 16h, durée 1h43

Projection gratuite **OMSCA**

► Dimanche 18 octobre

Randonnées UFOLEP (pédestre & VTT)

Salle Multi-Activités

Arthon Randonnées

► Samedi 31 octobre

Film pour enfants, spécial Halloween

Accueil périscolaire 16h

Projection gratuite **OMSCA**

► Mardi 10 novembre

Réunion publique à 20h

Salle Multi-Activités - **Municipalité**

► Mercredi 11 novembre

Commémoration

Messe - dépôt de gerbe

et vin d'honneur

Amicale des anciens combattants

► Dimanche 15 novembre

Film comique, Incognito

Accueil périscolaire 16h, durée 1h29

Projection gratuite **OMSCA**

► Dimanche 22 novembre

Bourse aux Jouets et à la

Puériculture - Salle Multi-Activités

APEA / CCAS

► Vendredi 4 décembre

Téléthon - Salle Multi-Activités

OMSCA

► Samedi 12 décembre

Après-midi récréatif pour les Aînés

Salle Multi-Activités - **CCAS**

Infos pratiques

LES HORAIRES DES BUS: LIGNE 10.

ARTHON/LE POINCONNET vers CHÂTEAUROUX

LA COTINIÈRE	6h50	8h	13h40
PONT AUX CHATS	6h51	8h01	13h41
ARTHON (MAIRIE)	6h52	8h02	13h42
LA TREMBLÈRE	6h54	8h04	13h44
LA LONGEROLLE	6h56	8h06	13h46
LE POINCONNET	7h15	8h25	14h05
HOPITAL	7h24	8h34	14h14
GARES	7h29	8h39	14h19
VOLTAIRE	7h30	8h40	14h20

CHÂTEAUROUX vers LE POINCONNET/ARTHON

VOLTAIRE	12h17	17h15	18h26	19h30
HOPITAL	12h24	17h22	18h33	19h37
LE POINCONNET	12h31	17h29	18h40	19h44
LA LONGEROLLE	12h51	17h49	19h00	20h04
LA TREMBLÈRE	12h53	17h51	19h02	20h06
ARTHON (MAIRIE)	12h55	17h53	19h04	20h08
PONT AUX CHATS	12h56	17h54	19h05	20h09
LA COTINIÈRE	12h57	17h55	19h06	20h10



SERVICE DE BUS A LA DEMANDE
RESERVATION PAR TELEPHONE : 02 54 60 11 00

➤ Déchetterie des Valets - Route de Buxières d'Aillac 06 73 00 53 41

Horaires d'été :

du 1er avril au 31 octobre 2015

Mercredi : 13h à 17h Samedi : 10h à 17h

Horaires d'hiver :

du 1er novembre au 31 décembre 2015

Vendredi ou Samedi : 13h à 17h

JUILLET

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24	31	
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

AOUT

L		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
J		6	13	20	27	
V		7	14	21	28	
S	1	8	15	22	29	
D	2	9	16	23	30	

SEPTEMBRE

L		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
J	3	10	17	24		
V	4	11	18	25		
S	5	12	19	26		
D	6	13	20	27		

OCTOBRE

L		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
J	1	8	15	22	29	
V	2	9	16	23	30	
S		10	17	24	31	
D	4	11	18	25		

NOVEMBRE

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

DECEMBRE

L		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
J	3	10	17	24	31	
V	4	11	18	25		
S	5	12	19	26		
D	6	13	20	27		

■ Déchetterie ouverte

■ Jour férié : déchetterie fermée

Le ramassage des «secs et humides» a toujours lieu le **mercredi** de chaque semaine.

Pensez à sortir vos poubelles la veille!

La collecte des encombrants et déchets verts aura lieu en **octobre**, la date n'est pas encore connue, vous pourrez appeler la mairie ou consulter le site de Châteauroux Métropole.